

## Création de Société par Actions Simplifiée

### ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM HOENHEIM, 14 RUE DE LA REPUBLIQUE 67800 HOENHEIM déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mr DELACOUR Reynald, représentant de la société A2A CONSEIL S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 13 RUE FRANCOIS VILLON 67200 STRASBOURG, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

| Liste des actionnaires | Nombre d'actions | Somme versée |
|------------------------|------------------|--------------|
| DELACOUR Reynald       | 100              | 1 000 €      |

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

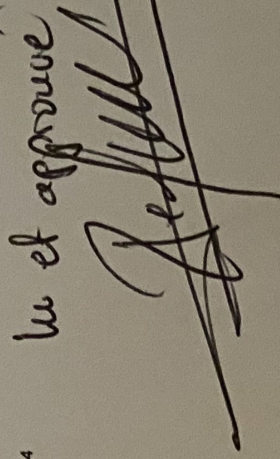
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 novembre 2024

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé  


Laëtitia MOREL  
Chargée d'Affaires Professionnelles

—Crédit Mutuel—  
Hoenheim  
14 Rue de la République  
67800 HOENHEIM  
Tél. 03 90 41 65 29 (appel non surtaxé)  
Fax 03 88 62 44 92

Laëtitia MOREL  
Chargée d'affaires  
professionnelles